

A propos de "modernite"

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228032>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos de "Modernite"

Nous avons reçu la « lettre amicale » ci-dessous de M. Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, lettre que nous nous empres-sons de publier par souci d'objectivité :

Sous la signature de M. C. Montandon, et sous le titre : « La Modernite », a paru dans le numéro du *Conteur Vaudois* du 15 septembre un article extrêmement injuste à propos de l'action des pouvoirs publics à Lausanne et notamment des membres de la Municipalité.

J'ai trop le respect de la liberté personnelle pour ne pas admettre tous les points de vue basés sur une certaine objectivité. L'article précité, tout de même, exagère et traite de certains problèmes d'une façon qui montre que l'auteur n'est pas du tout orienté.

La télévision à Lausanne, par exemple ? Mais si nous n'avions pas mis sur pied les essais qui ont été extrêmement utiles à tous points de vue, la position lausannoise serait actuellement totalement différente de ce qu'elle est, et nous ne pourrions pas défendre les légitimes intérêts de notre région et de notre ville comme nous pouvons le faire. Le coût ? 50 000 francs environ. C'est extrêmement minime par rapport aux résultats obtenus, quand on songe que les essais officiels de Zurich exigent 4 millions. Il est par conséquent parfaitement injuste de nous accuser de faire large courroie de l'argent des contribuables.

La question de la boule ? On ne peut pas l'aborder en quelques lignes, mais il suffit de voir ce que l'on peut faire dans le domaine de la culture, des spectacles et des arts, soit à Genève, soit à Montreux, avec le bénéfice du casino, pour se rendre compte qu'à Lausanne un semblable bénéfice serait extrêmement utile et bien-faisant.

L'aérodrome d'Ecublens ? Il avait été prévu pour travailler en plein accord avec celui de Cointrin. C'est pure fantaisie de parler de 12 000 arbres fruitiers rasés à Ecublens. Et le terme de fantaisie est un euphémisme dans le cas particulier !

Enfin, lorsqu'il m'est arrivé de dire que par son développement considérable, Lausanne était en quelque sorte la Zurich de Suisse romande, je n'ai jamais manqué d'ajouter que je ne savais pas du tout s'il fallait s'en réjouir ou s'en attrister, mais que l'autorité exécutive était bien obligée de tenir compte des faits et, par conséquent, de faire en sorte que son développement soit aussi harmonieux que possible.

La tâche des édiles est difficile. Ils s'efforcent de la remplir de leur mieux. Ils pensent bien qu'ils n'atteignent nullement à la perfection, mais s'ils se trompent parfois, ils ont tout de même droit, me semble-t-il, à un peu plus d'équité et de compréhension.

* * *

Lorsque j'ai reçu l'article intitulé La Modernite, de M. C. Montandon, je ne cacherai pas que je l'ai lu avec une certaine satisfaction. Certes, le ton — bien de chez nous d'ailleurs dans le rythme et les images — me parut-il d'une vivacité... juvénile, mais justement, il était réconfortant de voir un jeune — M. C. Montandon a vingt ans — se faire l'écho d'un « état d'esprit collectif » qui, stigmatisé par un « vieux », ne lui eût valu que « haussements d'épaules » et d'être qualifié de « rétrograde »...

« La Modernite » existe bel et bien ! On va même jusqu'à vouloir modifier les noms patois des plans cadastraux sous prétexte de simplification. Je suis loin d'être ennemi

du progrès « matériel et technique », d'un « certain » progrès, ajouterai-je, celui qui, à l'usage, nous permet malgré tout de rester nous-mêmes, c'est-à-dire Vaudois sur terre vaudoise. Trente-cinq ans de journalisme passé m'ont appris qu'il existait un « esprit lausannois » enclin à oublier que Lausanne n'est, après tout, qu'une grande ville dans le canton et qui, toutes proportions gardées, finit par prendre trop de place et à posséder « trop de tout et tout à la fois ! »

M. Jean Peitrequin, dont j'ai admiré l'allant et la fermeté, l'esprit de jeunesse qu'il apporte dans ses dévouements à la ville qui lui est chère et qu'il dirige avec distinction, déclare lui-même que la traitant de « Zurich de Suisse romande », il n'avait jamais manqué d'ajouter qu'il ne savait pas du tout s'il fallait s'en réjouir ou s'en attrister.

Qu'il nous permette — avec beaucoup de bons Vaudois, M. C. Montandon et moi-même — de nous en « attrister »...

Oui, quoi que l'on dise, prétende ou fasse, Lausanne restera une « ville d'eau » avant d'être « capitale » du canton de Vaud. Les ducs de Savoie et les Bernois l'avaient si bien compris qu'ils donnèrent le titre de « capitale » à Moudon. Ce pourrait être encore actuellement Payerne, voire Yverdon...

Ainsi le problème de la boule, par exemple, ne se fût pas posé de la même façon si Lausanne n'eût été que « ville d'eau » comme Evian et Montreux, Nice et Monte-Carlo. Mais elle a voulu être « capitale » d'un canton qui existe encore — Dieu merci ! — mais va se rapetissant comme une peau de chagrin... alors les questions de principe se posent sur le plan spirituel cantonal...

Et j'avoue qu'au surplus, il me déplaît de voir les Arts, que la Cité se doit d'encourager au même titre que ses hôpitaux, ses universités, émarger à un fonds constitué par le bénéfice... de jeux de hasard !

Quant à l'aérodrome d'Ecublens... Mais c'est là une autre histoire !

Pour ce qui est de la « bonhomie » que cet ami Jean Peitrequin voudrait nous voir garder, nous la garderons, mais en nous souvenant toujours que l'on se doit d'être Vaudois avant d'être Lausannois.

R. Molles.

Le mystère des deux pierres

Un dimanche soir, vers la fin de juillet, grand-père rentra avec un plein panier de champignons. Il les versa sur la table de la cuisine, et tandis que grand-mère furetait dans la montagne de pézizes et de chanterelles, il s'assit.

— J'ai vu, dit-il, en fouillant les sous-bois, deux pierres solidement fichées en terre, pointes en l'air, à un mètre l'une de l'autre. La ligne qui les sépare va du nord au sud : cette position ne me paraît pas naturelle.

Grand-père pointa vers moi son index :

— Mercredi après-midi, tu prendras ta petite bêche, moi ma pioche, et nous creuserons autour d'elles.

Ceci dit, il réclama énergiquement son souper, et nous ne reparlâmes plus de l'expédition.

Mais j'y pensais, d'autant plus que notre maître d'école nous avait raconté la découverte, aux alentours du village, de mystérieux morceaux de fer et de bronze, témoins d'une civilisation plus ancienne que la nôtre. Et j'avais vu dans mon livre d'histoire un guerrier celte, barbu, poilu et redoutable.

Vint l'heure de dormir, qui n'amena pas l'homme au sable. Je voyais des épingles, des fers de lances, des peignes, tout cela entre deux pierres.